

PROGRAMME DE FORMATION

Formation Maintien et actualisation
des compétences Agent de sécurité
cynophile

**MAC Cyno 32 heures + 4 heures
de contrôle de connaissances.**

Si mutualisation avec le MAC APS : 52
heures +4 heures

OBJECTIFS

L'objectif principal est de Maintenir et actualiser ses
compétences réglementaires dans le cadre du
renouvellement de la carte professionnelle selon
l'arrêté du 27 février 2017.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tout public titulaire des prérequis :

- Être titulaire de la carte professionnelle délivrée
par le CNAPS du stagiaire et du chien dont le
période de validité est supérieure à 6 mois.
- Disposer d'un SST initial
- Carte nationale d'identité en cours de validité.
- Papiers du chien valides (ICAD, vaccins et LOF).

MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Un terrain adapté répondant aux critères du CNAPS
Moyens techniques pour les mises en situation
Un environnement adapté pour les mises en situation
pratique

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Évaluation de façon continue et régulière durant la
formation.

Délivrance d'une attestation de suivi de stage de
maintien et d'actualisation des compétences afin de
faire la demande de renouvellement au CNAPS.

SARL Cogan Consulting

Organisme de Formation professionnelle

N° Activité 31 59 073 95 59 Préfecture du Nord

Autorisation d'exercice du CNAPS : FOR-059-2026-01-28-20210585031

TVA-FR-11 503 290 934 CODE APE : 8559B

SIRET 503 290 934 000 28 DUNKERQUE RS

Port 4112, contour du Loopersfort 59279 CRAYWICK – France

Téléphone : +33 (0)3 28 59 98-28

Fax : +33 (0)3 28 26 59 89

Email : cogan@coganconsulting.com

Site Web : www.coganconsulting.com

PROGRAMME

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- 1- Contrôle des connaissances
- 2- Maîtriser la législation propre à l'activité cynophile : 7 heures
- 3- Connaissance générale du chien : 4 heures
- 4- Obéissance, agilité et sociabilité : 7 heures
- 5- Maîtrise du chien dans le cadre de la légitime défense : 7 heures
- 6- Détection de personnes et objet pouvant porter préjudice à la sécurité des biens et des personnes : 7 heures

*Modules supplémentaires avec dispenses selon les profils :

- 1- MAC SST : 7 heures
- 2- Module de prévention des risques terroristes : 13 heures

Autorisation CNAPS : FOP-059-2026-01-28-20210585031

DUREE – 56 heures maximum

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE – Erika BOUMENDIL

NOMBRE DE PARTICIPANTS - 6 à 10 personnes

DELAIS D'ACCES / DATE DE SESSIONS – Calendrier sur le site

www.coganconsulting.com